N° 3910 — 11e Année | CINQ CENTIMES | Jeudi 2 Mars 1899

LA VIGIE DE ROBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

RÉDACTION
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs. — Un an 24 francs.

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . . 0 fr. 50 »
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 »
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 »

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas place de la Bourse, 10.

Téléphone

PAROLES A MÉDITER

Le Livre d'or de l'armée française

Le 3 août 1876, Gambetta s'adressant à la droite de l'Assemblée, prononçait à la tribune de la Chambre, ces paroles mémorables qui offrent aujourd'hui un saisissant intérêt.

C'est vous, bonapartistes, qui parlez de l'armée française ? Vous ! dont il a été dit avec raison que vous n'avez déshonoré son drapeau et terni son lustre !

Interrompu un instant par les réclamations de la droite et les applaudissements des républicains, l'orateur continuait :

Ecoutez bien ceci : Puisque vous parlez au nom de l'armée, il y a eu un jour, c'était le 29 octobre 1870, Metz venait de succomber, vous savez sous quelle infâme trahison. Eh bien ? voici ce qui est arrivé : il est arrivé qu'au milieu de nos officiers et de nos soldats, mêmes comme des troupeaux par delà nos frontières perdues et livrées, il est arrivé que, dans les rangs de ces captifs qui pleuraient de voir la France abandonnée, ses cadres, sans ressources matérielles, parce qu'en fuyant et en abandonnant la patrie, vous avez vidé ses arsenaux au profit de vos gasnilliges et de vos convoitises, il est arrivé, messieurs, que dans les rangs de cette armée glorieusement vaincue et captive, des émissaires du même parti qui entend aujourd'hui parler au nom de l'armée se sont glissés et ont cherché à y fomenter l'esprit de sédition et de trouble.

Et Gambetta, interrompu de nouveau par la droite, répondait :

Oh ! vous écouterez la vérité, messieurs ! Et alors il a été dressé un Livre d'Or de l'Armée française...

Oui, écoutez bien... un Livre d'Or de l'Armée française. Les officiers captifs en Allemagne ont signé un acte de protestation et de desaveu contre l'Empire.

Et notez soigneusement que cette tâche inévitable à votre front, de la honte de Sedan ; de la honte de Metz, l'armée, qu'elle soit sous un drapeau ou sous un autre, l'armée française l'oubliera jamais.

On sait quelle était cette protestation, que Gambetta appelait le Livre d'Or de l'armée française. Est-il besoin de rappeler l'histoire ?

Sous l'inspiration de M. Granier de Cassagnac, un journal de restauration bonapartiste, le *Drapeau*, avait été fondé à Bruxelles, et distribué partout à nos officiers prisonniers en Allemagne ; il tentait auprès d'eux une propagande acharnée.

Mais nos officiers ne pouvaient oublier ni Metz, ni Sedan, et la honte de l'Empire, et de toutes parts des protestations s'élevèrent, adressées à *l'Indépendance belge*, de Bruxelles.

L'autorité allemande les interdit aussitôt ; mais il avait suffi de quelques jours. Déjà l'*Indépendance belge* avait recueilli plus de 3.000 signatures et le complot bonapartiste était éventé.

Mais on se rendit compte de ces protestations vibrantes qui sortaient des casemates allemandes où étaient relégués nos officiers ; elle est datée de Magdebourg, 2 décembre 1870 :

> Monsieur le rédacteur en chef de l'*Indépendance Belge*,
>
> A l'heure des efforts héroïques du pays, il ne faut pas qu'une inquiétude énerve les espérances.
>
> Le parti bonapartiste parle d'une restauration secondée par nous ; c'est une illusion ou une calomnie.
>
> Que les défenseurs de notre chère patrie le *sachent bien, l'armée française n'appartient qu'à la France, la France seule pourra en disposer.*
>
> Les volontés de la nation seront nos ordres.
>
> Puisse le serment d'obéissance que nous lui faisons ici être son encouragement dans le présent et sa sécurité pour l'avenir !
>
> Et les signatures suivaient.
>
> Ces sentiments, nous les craignons pas de dire qu'ils sont encore aujourd'hui ceux de l'immense majorité des officiers et des soldats de l'armée française.

Hier encore, on aurait pu appliquer aux faits qui se sont passés, et aux paroles prononcées par Gambetta il y a vingt-trois ans : « Des émissaires du même parti qui entend aujourd'hui parler au nom de l'armée se sont glissés et ont cherché à y fomenter l'esprit de sédition et de trouble. » Mais aujourd'hui comme en 1876, comme en 1870, cette conscience de l'armée française invoquée par Gambetta est toujours aussi pure et aussi inébranlable.

Hector DEPASSE.

VIVE L'ARMÉE!

M. de Lanessan explique dans le *Rappel* la signification que donnent à ce cri ceux qui ne cessent de le prononcer dans les rues, les revues, et qui en ont fait le leitmotiv des salles du Palais de Justice lors du procès de Zola.

C'est au cri de : Vive l'armée ! que M. Déroulède et ses figurants, parmi lesquels on a pu voir le passage des troupes revenant du cimetière du Père-Lachaise, accompagnent, jeudi soir, au devant du général Roget, l'envoyé spécial de Déroulède ; quand ses soldats, invitèrent sa troupe à marcher sur l'Elysée ou le Président de la République n'avait pas encore eu le temps de se réfugier, c'est au cri de : Vive l'armée, et à proclamer une dictature militaire au détriment qu'un plébiscite volait ; fit mirer je ne sais quel prétendant, le duc d'Orléans ou le prince Victor, le descendant de Louis-Philippe ou celui de Napoléon.

Vive l'armée ! toute la signification de ce cri pour les initiés qui ont eu le rendre populaire est contenue dans le récit de Déroulède et dans ce récit fait par un humble tronpier des scènes auxquelles il assista, jeudi, sur la place de la Nation.

Parlant des ingénieurs que Déroulède avait lancés parmi les soldats du général Roget, le troupier dit : « Il y en avait bien là-dedans qui croyaient bien tout de même que c'était arrivé. Faliait voir : ils nous tiraient par nos capotes ; ils voulaient nous embrasser ; il y en a un vieux qui me donnait des cigarettes... Et il criait : vive l'armée !... Et il y avait aussi des femmes... une grosse défilée n'avait pas froid aux yeux... et elle criait : Bien sûr qu'on ne peut pas m'arrêter parce que j'aime l'armée ».

On demande au troupier ce que faisait M. Déroulède et il répond en toute naïveté : « Ah ! bien, on ne le voyait pas ; on savait seulement *qu'il était devant, avec le général*, et on entendait à côté des gens qui disaient : « On va à l'Elysée ; il faut mettre Loubet dehors. » Et ces gens-là nous demandaient à nous : « Nest-ce pas qu'on va à l'Elysée ? »

C'est naïf, c'est bête ; mais quelle lumière ce récit d'un troubadour stupide qui empoche les cigarettes du vieux en disant « c'est autant de prises » et qui ne fait aucun cri de vive l'armée ! que nous entendons, depuis dix-huit mois retentir à tous les coins de rue et que les imbéciles n'ont point ne pas clamer, en même temps que les *réservistes*, par crainte d'être considérés comme des ennemis de l'armée et des traîtres à la patrie, s'en iraient ou se borneraient à crier vive la République !

LE COMPLOT contre la République

Bruxelles, 28 février. — L'*Indépendance belge* reçoit de son correspondant de Londres la dépêche suivante :

« Je suis en mesure de vous donner des renseignements les plus précis au sujet d'un conciliabule que viennent d'avoir ici les fortes têtes du bonapartisme, arrivées de Paris, de Bruxelles, de Turin et de Madrid, il y a quelques jours, à Londres.

« Les membres du conciliabule qui vient de se tenir ici avaient pour tâche : 1° d'examiner quelles sont les ressources financières nécessaires à l'acquisition, à l'entretien et au développement d'une presse puissante par le nombre, le tirage et l'autorité des organes ; 2° d'étudier l'opportunité qu'il y aurait à acheter telles feuilles, à en créer telles autres ou à assurer le concours de journaux existants par des moyens non vénaux ; 3° de déterminer les journaux qu'il serait de l'intérêt général d'éliminer le jour où l'on aura en main la puissance exécutive. »

« Le résultat des délibérations du conciliabule peut se résumer comme suit : Les fonds, dont le parti bonapartiste dispose à cette heure, au profit de la presse, sont déjà considérables. Des chiffres réunis, compulsés et contrôlés, il résulte que plus de *dix millions* de francs sont disponibles et peuvent, le cas échéant, être immédiatement réalisés. »

« Mes renseignements ne me permettent pas d'indiquer le ou les sources d'où viennent l'argent. Mais il paraît probable que l'argent est la plupart aux journaux. J'avis qui a prévnu est opposé, en principe, à la création de nouvelles feuilles.

« Par contre il a été reconnu qu'un accroissement **le plus grand nombre possible d'organes existants et appartenant nominalement, du moins, aux diverses nuances de l'opinion.** »

« Voici les principaux journaux sur lesquels la conspiration a tout d'abord jeté son dévolu, après des pourparlers préalables qui l'ont précédée : *Le Journal du Peuple*, *Le Jour*, *Le Petit Journal*, la *Croix*, la *Libre Parole*, *l'Echo de Paris*, *l'Intransigeant*, *l'Eclair*, le *Gaulois*, le *Journal*, le *Soir*.

« Au sein du conciliabule on a également arrêté un plan de campagne pour ruiner l'autorité des grands journaux libéraux, tels que le *Temps*, le *Siècle*, et des mesures ont aussi été arrêtées pour faire une concurrence acharnée à l'*Autorité* et au *Soleil*; au *Soleil*, parce que son directeur, M. Hervé de Kérohant, ne consentira jamais à passer au bonapartisme, comme y passera, sans faute, le gros du parti orléaniste ; à l'*Autorité*, parce que l'on estime que M. Paul de Cassagnac qui, pareil-il, aurait à différentes reprises « ignominieusement lui suité la prince Victor», a depuis longtemps abandonné la cause bonapartiste et ne sert plus que des intérêts personnels. »

« Voilà, à grands traits, ce qui a été fait au sein du conciliabule de Londres.»

Les papiers saisis

Paris, 28 février. — Le *Temps* annonce que parmi les papiers saisis au cours des perquisitions opérées dimanche chez les chefs du parti royaliste, on a trouvé une lettre dans laquelle on demande si l'on peut compter sur la France française un général disposé à tenter un coup de force pour placer le duc d'Orléans sur le trône.

Cette lettre ne serait ni de M. Buffet, ni du duc d'Orléans.

Les autres papiers saisis n'ont guère d'importance.

RÉPUBLICAINS!

Les anciens boulangistes, les soi-disant nationalistes d'aujourd'hui, veulent se distinguer des radicaux avec qui ils ont exercé et reprennent encore l'action parallèle. Ils ne veulent pas être appelés des ennemis de la République ; ils l'aiment beaucoup, la République : ils l'aiment jusqu'à vouloir la dévorer pour lui conserver des défenseurs. M. Déroulède, dont on a connu les réponses aux compliments des prétendants, quand ils ont voulu consoler en lui l'auteur dramatique peu heureux, tient à faire proclamer par ses amis qu'il a voulu renverser la République parlementaire pour la République plébiscitaire, mais il est d'avis de conserver la République.

Monsieur est bien bon.

La République plébiscitaire a un nom, et elle n'en a eu qu'un dans notre pays ; cela s'appelle l'empire. Bonaparte lui-même était d'avis de conserver la République, à preuve l'article premier du sénatus-consulte de l'an XII, ainsi conçu : « Le gouvernement de la République française est exercé par un empereur. »

Echos et Nouvelles

Ce que brûle un fumeur de cigarettes. — Un fumeur consommerait en moyenne, en un tabac vendu pour une cigarette de 600 mètres de longueur et 7 mille allumettes, une vraie futaie.

* *

Le recordman des commis-voyageurs. — Ce titre est revendiqué par Drummier, représentant de commerce anglais, qui, dans les 45 derniers mois, a parcouru, par divers moyens de locomotion, 58,000 kilomètres.

* *

Le printemps est en avance. — On signale de Collmar l'apparition du premier hannetion. Le printemps serait donc en avance de deux mois.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique spécial

Conseil des Ministres

Paris, 28 février. — Les ministres se sont réunis ce matin au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Loubet.

Une lettre de Madame Félix Faure

M. Charles Dupuy a communiqué au Conseil une lettre de Mme Félix Faure remerciant le Parlement et le Gouvernement de la République des obsèques nationales qui ont été faites au regretté Président.

Cette lettre est ainsi conçue :

Monsieur le Président du Conseil,

En mon nom personnel et au nom de mes enfants et petits-enfants, je viens vous demander de vouloir bien transmettre au Gouvernement et au Parlement mes remerciements émus pour les obsèques nationales que le Pays a faites au Président Félix Faure.

Ces splendides funérailles ont permis au peuple de Paris tout entier qui, pendant cinq jours, a rendu le plus ardent hommage à l'ami vénéré, à l'ancien ouvrier, à l'ancien ministre, à l'ancien sénateur, à l'ancien président de la Chambre, le plus dévoué à son magistrat. Ce que vous avez fait pour lui, vous le ferez, j'en suis sûre, pour tous ceux qui ont été faites au regretté Président.

Cette lettre est ainsi conçue :

Monsieur le Président du Conseil,

En mon nom personnel et au nom de mes enfants et petits-enfants, je viens vous demander de vouloir bien transmettre au Gouvernement et au Parlement mes remerciements émus pour les obsèques nationales que le Pays a faites au Président Félix Faure.

Ces splendides funérailles ont permis au peuple de Paris tout entier qui, pendant cinq jours, a rendu le plus ardent hommage à l'ami vénéré, à l'ancien ouvrier, à l'ancien ministre, à l'ancien sénateur, à l'ancien président de la Chambre, le plus dévoué à son magistrat. Ce que vous avez fait pour lui, vous le ferez, j'en suis sûre, pour tous ceux qui ont été frappés par la mort dans l'Aine.

Vous avez pu, en ce moment, vous rendre compte de l'immense douleur que cette mort a causée à la France, et sa reconnaissance pour le Président qui a été si cruellement frappé